

Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique
Loi 1901

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAIHP VIDEOCONFERENCE LE JEUDI 4 MARS 2021 A 18H30

PRESENTS

Emmanuel CHARTIER-KASTLER - François DANIEL - Philippe DENORMANDIE - Claude HAMONET - Bernard KRON - Jean-Paul MARRE – Didier SERPEAU - Patrick SERPEAU - Jean VALTY - Richard VILLET

ABSENTS

Rozenn FRANCHET d'ESPEREY - Jérémie LEFEVRE -
Représentants SCCAHPx2
Représentants SIHP x2

EXCUSES

Clément BOUCCARA - Philippe BRUN - Olivier CHOSIDOW - Claude-François DEGOS - Pierre DESBIEZ - Alain HAERTIG - Michel JANIER - Philippe MONGREDIEN - Sylvie-Athéna ROUER-SAPORTA - Christophe TRESALLET-

Pouvoirs : Alain HAERTIG à Emmanuel CHARTIER KASTLER
Clément BOUCCARA à Patrick SERPEAU

Ordre du jour :

1 - **Approbation** du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2019.

2 - **Election** du nouveau Bureau.

Président : Emmanuel Chartier Kastler

1^{er} Vice-Président : Bernard Kron

2^{ème} Vice-Président : Christophe Tresallet

Secrétaire général : Patrick Serpeau

Secrétaire Général Adjoint : François Daniel

Trésorier : Philippe Brun

Trésorier Adjoint : Sylvie Rouer Saporta

3 – **Les Bourses**

Deux bourses de 15 000 euros seront attribuées en 2021. On constate une baisse du nombre de candidats à ces 2 bourses. Les membres du Jury souhaitent pouvoir sélectionner 10 candidats aux bourses afin de ne pas devoir éliminer des dossiers intéressants.

Ce sont les membres du Conseil d'Administration qui doivent choisir les lauréats des bourses.

Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique
Loi 1901

4 – Date Assemblée Générale

On attend la fin du couvre-feu et surtout la sortie de la pandémie, qui sera obtenue grâce à la vaccination. Comme la France est en urgence sanitaire votée par le parlement, il n'y a pas d'impératif de date pour tenir une Assemblée Générale. La seule contrainte est de vérifier auprès de l'expert comptable que nos comptes ont été clos et fournis aux autorités compétentes en temps et en heure. Le trésorier vérifiera cet aspect.

Enfin le Président Emmanuel Chartier-Kastler donne la parole aux administrateurs présents en ligne.

Jean-Paul Marre explique que notre Association devrait se pencher sur des thèmes mobilisateurs, par exemple la télémédecine (cf intervention écrite en annexe).

Claude Hamonet apporte également une contribution écrite (cf annexe)

Jean Valty insiste sur l'intérêt d'une médecine comportementale et des mesures de prévention.

Bernard Kron évoque son nouvel ouvrage : Blouses Blanches et colère noire.

Il souligne que l'administration de la Santé et l'Etat veulent que nous soyons aux ordres.

Il plaide pour une refondation de l'Internat et refuse le bourrage de crâne. Il fustige nos tutelles notamment quand elles veulent des officiers de santé.

Didier Serpeau souligne l'intérêt des maisons de santé pluridisciplinaires en comparant notamment avec l'Allemagne.

Philippe Denormandie évoque la détresse psychique des jeunes internes avec des dépressions et des suicides.

Il souhaite que l'AAIHP accompagne les jeunes médecins et les internes notamment en faisant passer des messages en leur faveur.

Il se demande comment éviter les situations dramatiques.

François Daniel et Doriane évoquent la plainte d'une adhérente regrettant que Doctolib ne retienne pas la mention AIHP dans les qualificatifs. La position de Doctolib est liée à de nombreuses usurpations de titres. Comme ils ne peuvent pas contrôler les titres d'Anciens Internes, les dirigeants de Doctolib restent prudents et ne mentionnent pas ces titres, que s'attribuent certains médecins ayant exercé des fonctions d'interne sans avoir réussi les concours.

Un dialogue avec Doctolib doit être recherché.

François Daniel annonce la reprise des cafés littéraires, et la création d'un site Internet de l'Association des Artistes Professionnels de Santé. (<https://www.aapsantearts.fr/>)

La réunion sur Zoom se termine à 20 heures.

Vous trouverez en **annexe** l'ensemble des **contributions écrites** de certains membres du Conseil d'Administration.

Emmanuel CHARTIER-KASTLER
Président

Patrick SERPEAU
Secrétaire Général

Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique
Loi 1901

Annexe : Echanges par mail suite à la tenue du Conseil d'Administration

Claude HAMONET

Chers collègues,

Il était essentiel que nous ayons pu avoir, même en comité restreint et en visio-conférence, notre **Conseil d'administration le 4 mars**. Au-delà des activités institutionnelles obligées (ré-élection du bureau, bourses, revue IHP) et culturelles innovantes (**peinture, littérature**, animées par Philippe Brun et François Daniel), le **rôle de l'association** dans un monde qui change très vite a été à nouveau évoqué. Ceci a suscité des réactions de la plupart des collègues présents et provoqué une discussion qu'il faudra reprendre. Certains ont montré qu'ils s'exprimaient, à juste titre, par **le livre** (Jean Valty, Bernard Kron), d'autres (Philippe Denormandie) soulignant la **détresse, parfois suicidaire**, des internes en exercice dans un moment particulièrement difficile pour la santé et surtout face à une **déshumanisation de la relation humaine** à laquelle la médecine n'échappe pas. Le choix de l'internat des hôpitaux de Paris à travers un concours dont la sélectivité imposait bien des sacrifices n'est pas neutre. Il était motivé par la volonté d'acquérir une formation de très grande qualité et de contribuer à implanter une médecine à la fois techniquement efficace, y compris dans la prévention, attentive à soulager les souffrances physiques psychiques, y compris à l'approche de la mort.

Je demande donc au Conseil d'administration de mettre en place le groupe de collègues incluant, des collègues en exercice, (je souhaite en faire partie) qui avait été évoqué lors de précédentes sessions de notre Conseil. Très cordialement à tous.

Bernard KRON

Très bonne idée Claude

Mon livre est sorti et je suis IV sur la situation par Morandini sur Cnews Mardi à 12 h il faut faire revivre notre internat sélectif

Amitié

Jean-Paul MARRE

Chers collègues,

Passer le concours de l'internat c'était vouloir passer sa vie à l'hôpital avec un apprentissage et un compagnonnage.

Tout cela a disparu au fil des réformes

Entre le cursus et les récupérations de garde, je serais curieux de savoir quelle est leur présence effective dans les services par rapport à « avant ». Pas étonnant qu'ils se sentent moins soutenus

Je suis d'accord pour participer à cette réflexion et en faire un des combats officiels et public de l'AAIHP

Je veux bien relayer les livres sur Fréquence Médicale mais j'ai besoin d'un peu plus d'info

Cordialement

Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique
Loi 1901

Emmanuel CHARTIER KASTLER

Chers tous,

Le livre de Bernard est une occasion de discuter ce sujet de la formation et j'en profite pour féliciter à nouveau Bernard pour son énergie et son combat

Vous n'imaginez pas la réforme des 3 cycles de médecine qui arrive en ce moment et pour laquelle nous, enseignants, sommes bousculés dans nos « habitudes » : par exemple la base SIDES qui nous a animés depuis 10 ans ferme en Avril !

Jean-Paul évoque le temps des internes : il est évident qu'ils sont moins présents mais toujours motivés. Reste à les placer dans leur environnement qui lui, est stressant et explique leur désespoir et leur burn-out ou malaise.

Sujet de réflexion parfait que Philippe Denormandie suggère aussi et que je soutiens

Amitiés

Bernard KRON

Alors au boulot ...

Trop sympa d'essayer de faire bouger les lignes

« Le passé est une porte ouverte sur l'avenir »

Bernard

Philippe DENORMANDIE

Bonjour

Emmanuel, Bernard, Claude...

Merci de vos retours

Nous avons un chantier devant nous auquel notre Association doit participer

A votre dispo

Très bonne journée

Emmanuel CHARTIER KASTLER

Chers amis,

Parmi les multiples motifs d'intérêt pour l'Association et d'objectifs qu'on peut dessiner, je reste sensible à l'avenir de notre capital et au besoin de trouver des mécènes hors de notre champ usuel.

Nous ne les trouverons pas en restant « chez nous » et, étudiant les solutions, je vous livre une solution qui me paraît répondre à pas mal de nos potentiels critères.

Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique

L'Association pourrait faire un "fond de dotation" hébergé dans une association qui en héberge d'autres et qui par ses « meneurs » et « entrepreneurs » pourrait nous aider à être vus pour recevoir des dons.

L'association « un esprit de famille » unespritdefamille.org présidée par Mme Roux de Bezieux.

Le mot famille est pris au sens large avec l'idée d'un soutien culturel, éducatif etc..

Philippe je serais heureux que tu explores cette solution qui pourrait nous rendre plus visible et soutenu tout en délivrant les bourses de recherche comme toujours et à partir du fond de dotation.

C'est plus simple que la fondation au sens strict et ça pérennise nos actions au-delà de l'internat et sa vie et de l'Association qui elle, poursuivrait sa vie propre.

"Les fonds et fondations membres d'Un Esprit de Famille soutiennent des projets dans des domaines très divers : éducation, insertion, environnement, culture et santé, en France et à l'international.

*Les soutiens des fondations familiales revêtent **des formes variées** : coup de pouce à l'investissement ou participation aux dépenses de fonctionnement de l'association qui porte le projet, aide ponctuelle ou soutien pluriannuel... Chaque fondation détermine son mode d'intervention (appel à projets ou non). Cette liberté de choix et l'autonomie de chaque membre est une valeur forte d'Un Esprit de Famille »*

Si cette association qui a l'air d'avoir un pouvoir d'adhésion important n'est pas celle qui nous agré, l'idée au moins est là et je retiens l'idée du fond de dotation.

Amitiés et merci pour vos commentaires

"Un Esprit de Famille est une association qui regroupe des personnes animant un fonds de dotation ou une fondation d'initiative familiale. Elles souhaitent agir ensemble pour :

***optimiser** leurs propres pratiques en échangeant sur leur stratégie, gouvernance, organisation ;*

***renforcer** leurs moyens et compétences, notamment pour soutenir des projets ou associations ;*

***encourager** le développement de la philanthropie privée par le témoignage et le soutien. »*

*Association Amicale des Anciens Internes en Médecine
des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris*



*Reconnue d'utilité Publique
Loi 1901*